

Commune d'ESTAVAR 66800

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 AVRIL 2026

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de votants : 11

Date de convocation : 22 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 28 avril à 18 H, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Philippe GUISSSET, Maire.

Présents : Arro David, Batlle Frédéric, Calmont Fabrice, Carnicero Esperanza, Delcasso Anne, Guisset Philippe, Rohrbacher Frédéric, Taillefer Mireille, Tonetti Angélique, Tournoud Laurence

Absent Excusé : Marié Hervé

Procuration : Marié Hervé à Tonetti Angélique

Mme Taillefer Mireille est élue secrétaire de séance.

DCM2026- 13 : Budget Primitif 2026

Après avoir entendu le rapport du Maire, Philippe GUISSSET,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

DECIDE,

D'APPROUVER le Budget Primitif 2026, lequel peut se résumer de la manière suivante :

BP 2026	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	981 561.22 €	494 939.45 €
RECETTES	981 561.22 €	494 939.45 €
RESULTAT 2025	+122 499,76 €	+ 58 866,28 €
REPORTS ANTERIEURS	+ 101 869,46 €	+ 379 414,73 €

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que dessus.
Pour extrait conforme*

Le Maire,

Philippe GUISSSET



La Secrétaire de séance,

Mireille TAILLEFER

